

**Réunion du conseil de quartier Bécon
du 13 avril 2015 à 20h
Compte-rendu synthétique**

PRESENTS

Elus

Marie-Pierre LIMOGES, 1^{ère} adjointe au Maire déléguée à la démocratie locale et à la Ville numérique

Hervé de COMPIEGNE, adjoint au Maire délégué au quartier Bécon, Président du conseil de quartier Bécon

Représentants de la vie locale

Valérie BERNARD, Denise BLANCHARD, Christian BOURQUARD, Céline de BRUIJN, Raphael COLOMBIER, Serge CONFENTE, Brigitte-Emmanuelle CUIGNET, Gauthier GALET, Alain GONDELMANN, Isabelle JAUBERT, Hugues LATOURRETTE, Monique MARC, Michel MEYNIEL, Eric MICHEL, Antoine MOQUET, Françoise POTESTAT, Olivier RIO.

ABSENTS

Représentants de la vie locale

Franck-Alain BEARD, Carine AYADI, Alexandre BOUVRAIN, Sarah CHARBIT, Alain CHIVOT, Betty DURAND, Evelyne FLAMM, Pierre GILBERT, Gérard HOLTZINGER, Solange MEYNIER, Fanny MICHEL, Christian MIMIAGUE.



Fonctionnaires

Gérald CHIROUZE, Directeur général des services techniques

Bruno GUELPA, Directeur du Secrétariat général Isabelle de CHAMPSAVIN, Responsable Démocratie Locale – Service Vie des Quartiers

Vanessa MANIERE, Responsable Démocratie Locale et grands projets

Madame LIMOGÉ souhaite la bienvenue aux participants à la réunion du conseil de quartier Bécon, ouverte au public.

Hervé de COMPIEGNE précise que la séance du conseil de quartier n'est pas une réunion publique, mais une réunion de restitution des travaux des conseillers de quartier. La parole sera donnée au public durant 30 minutes, à la fin de la réunion.

Gauthier GALET est désigné secrétaire de séance.

1. Point sur la gare de Bécon

Les travaux de la gare de Bécon les Bruyères soulèvent des questions des riverains et des usagers. La SNCF a donc été invitée à venir présenter un point lors de la réunion du conseil de quartier.

La commission « Gare » du conseil de quartier a préalablement travaillé sur le sujet afin de cerner au mieux puis relayer les préoccupations du conseil de quartier et plus globalement des habitants.

Hervé de Compiègne rappelle que la discussion du jour porte uniquement sur les travaux en cours de la gare Transilien mais ni sur la future Gare du Grand Paris ni sur les problèmes d'exploitation de la ligne L. Il rappelle que des points réguliers portant sur ce projet sont importants.

Il introduit les intervenants de la SNCF : Madame Beurton, périmètre de la passerelle, M. Moreau de Bellaing, Directeur des projets de Lignes et Monsieur Martin pour le périmètre de la Gare.

Ces derniers présentent l'avancée du projet :

- . rappel du calendrier – travaux de 2014 à 2016 pour Courbevoie , début 2017 coté Asnières - Le calendrier prévu est à ce jour respecté.
 - . rappel de la mise en accessibilité pour les PMR avec un ascenseur par quai ainsi que sur les accès rues coté Asnières et Courbevoie. Egalement un escalier mécanique par quai (sauf sur le quai B) ainsi que sur les accès rues coté Asnières et Courbevoie.
- Présentation également des sorties vers Bois Colombes avec ascenseur et escalier mécanique.
- . montre du revêtement de la passerelle en rassurant sur le bruit des pas
 - . explication de la réfection et remise à niveau des quais avec protection voyageurs
 - . détails sur les futurs bâtiments voyageurs coté Asnières et coté Courbevoie.

Les travaux bruyants la nuit sont évoqués. Une coexistence de travaux est mise en œuvre (massification sur un WE) afin de les atténuer dans le temps. Il est par ailleurs rappelé que la demande de maintenir la gare en exploitation, sur cet axe très sollicité, est prégnante tout au long des travaux. En effet, des suppressions de trains auraient engendré une augmentation du trafic de bus de substitution et donc la création d'autres nuisances.

La commission « Gare » du conseil de quartier demande des panneaux d'information plus visibles et englobant d'une part les différentes phases de travaux et leur avancement et d'autre part une annonce sur les nuitées de travaux à venir, également une information que la vie commerciale continue aux alentours du chantier.

La commission demande également une modification importante du cheminement piétons qui doit être plus sécurisé, plus clair.

Des questions sur la passerelle, les bâtiments voyageurs, les cheminements, le planning des travaux, etc., pourront trouver des réponses sur le blog de la ligne L qui apporte par ailleurs des points actualisés des travaux en cours.

<http://malignel.transilien.com/category/actualites-ligne-l/>

2. Quartiers décentrés

Rapporteur : Monsieur Antoine MOQUET

Monsieur MOQUET présente le rapport de la commission « quartiers décentrés » dont l'objet est d'apprécier la situation et proposer des actions sur le secteur du quartier de Bécon longeant la Seine, entre le boulevard de Verdun et la commune d'Asnières.

Les sujets évoqués ont été abordés au cours d'une réunion du 8 décembre 2014, réunissant les membres de la commission résidant dans ce secteur.

Ces réflexions ont été complétées par une visite sur place début janvier 2015 et de divers apports d'habitants.

Les principaux sujets abordés portent :

- sur la voirie
 - . liste des nombreux endroits de dépôts sauvages,
 - . problématique de stationnement (voir rue du Chemin Vert, nombreux plots de béton qui ne font pas l'unanimité, petit espace mal exploité au bas du passage du pourquoi pas)
 - . espace public et environnement dégradé (trous dans la chaussée, tours d'arbres dangereux, escaliers dégradés entre haut et bas Bécon)
- accessibilité et mobilité (demande de continuité des bords de seine jusqu' au Pont de Levallois , proposition d'une étude d'un moyen d'accès mécanique entre haut et bas Bécon).
- devenir de l'école A. Daudet ainsi que du Centre Culturel Joffre (pas assez sécurisé et en mauvais état).

Enfin, un changement de nom du quartier donnerait un nouvel élan et améliorerait son image. Le nouveau nom proposé, moins dévalorisant que « Bas-Bécon » est « Bécon-Seine ».

Il est précisé que le secteur Madiraa pourra bénéficier du même travail.

3. Tranquillité publique - voirie

Rapporteur : Monsieur Gautier GALET

Point sur le stationnement résidentiel et les parkings.

Stationnement résidentiel

Pour répondre à une forte demande de Courbevoisiens souhaitant pouvoir garer leur véhicule, la Ville a procédé à la création de tarifs résidents et non-résidents. Le système est mis en place sur toutes les rues payantes de la Ville. De surcroît le quartier de Bécon est le premier quartier à passer certaines rues gratuites en rues payantes (rues proches d'Asnières).

Deux zones de stationnement ont été définies : les zones résidentielles et les zones hyper-centre (commerçantes). Les tarifs de stationnement diffèrent suivant les zones.

Les résidents peuvent faire la demande d'un macaron leur permettant de bénéficier du tarif résidentiel sur le quartier de Bécon uniquement (macaron jaune pour le quartier).

L'obtention du macaron pour les résidents se fait auprès de : SAGS Courbevoie, 2 rue Massenet, du lundi au vendredi de 9h à 19h, le samedi de 9h à 13h, www.sagscourbevoie.fr.

Le macaron est gratuit, fournir carte grise, pièce d'identité, justificatif de domicile

A noter que ce macaron ne peut être utilisé dans une zone située en hyper-centre (sauf pour les professionnels de santé, les artisans réparateurs et les dépanneurs d'urgence), ni dans les autres quartiers.

Le macaron de résident est valable 1 an.

Les tickets de stationnement à fixer sur le macaron peuvent être mensuel - 30€ - ou journalier - 2,50€ - . Les tickets mensuels sont disponibles à la même adresse ci-dessus et les tickets journaliers sur les horodateurs.

Les tickets doivent être apposés sur le macaron lui-même sur le pare brise avant.

Il convient de souligner que, depuis que le stationnement payant a été étendu, les habitants, particulièrement dans les nouvelles rues payantes, constatent une plus grande rotation des véhicules, avec par voie de conséquence, une libération d'environ 30% de places de stationnement.

Marie Pierre Limoge, Hervé de Compiègne et Gauthier Gallet répondent aux questions des habitants sur le nouveau stationnement.

Les parkings

La Ville de Courbevoie a souhaité pendant plusieurs années stabiliser la tarification de ses parkings. La DSP a mis en évidence que cette pratique n'est plus viable aujourd'hui et, afin d'avoir des parkings sûrs et de qualité - dans un équilibre budgétaire - la Ville a décidé de confier la gestion des parkings dans le cadre d'une délégation de service public.

Les tarifs sont désormais :

Tarifs de nuit (de 20h à 8h) : 0,60 € par heure

Tarif hebdomadaire : 35,20€

Tarifs mensuels : Pour les résidents : Auto : 82,50€ (Parking des Ajoux : 66,50€), pour les non-résidents : Auto : 93€

Pour souscrire à un abonnement il est nécessaire de se rendre auprès des chefs de parcs concernés (pour les Ajoux, se rendre à Watteau).

A noter que, comme il est pratiqué depuis ces dernières années sur les nouveaux parkings de la Ville, les places ne sont plus attribuées et la gestion du nombre de places est désormais optimisée et gérée par informatique avec un nombre calculé de places vides pour pouvoir garantir des places disponibles à toute heure.

Le délégataire s'engage également sur des travaux importants touchant à la sécurité (ascenseurs, vidéo protection, détection), au confort (lumières, traitement des escaliers, gestion des barrières) dès l'année 2015.

Tranquillité publique

Les points de crispations du quartier ont été identifiés par la commission « Tranquillité ».

Des médiateurs, sur le terrain de 19h à 1h du matin seront prochainement déployés avec comme mission d'être au contact des individus se rassemblant sur certains secteurs de la ville où sont signalées les problématiques récurrentes et surtout de prendre attache auprès d'eux, afin de lutter contre toute forme de nuisances.

En cas de non-respect, la police interviendra pour relever les éventuelles nuisances ou tapages voir jets de débris, crachats constatés sur la voie publique.

Les médiateurs seront installés prochainement dans les anciens locaux des A.S.V.P.(Place Villebois Mareuil)

D'autre part, le conseil de quartier souhaite une vraie réflexion afin de faire des propositions sur les points de livraison – en particulier des grandes surfaces et supérettes.

4. Questions diverses

- Dans le cadre des campagnes de rénovation des bateaux pavés, les conseillers de quartier ont été sollicités afin de signaler les adresses méritant une telle opération.

- Une mission de stratégie de valorisation paysagère et d'écologie urbaine est mise en place. Son objet est d'assister la ville dans la définition et la mise en place de cette stratégie, d'assurer une expertise pour l'aider à formaliser ce projet, d'identifier et mobiliser un réseau d'acteurs potentiels, de diagnostiquer les perceptions, l'état et les modalités de gestion de la nature en ville, d'engager un programme d'actions permettant de valoriser et de communiquer la transition vers de nouveaux modes de gestion.

Une fois définie, la stratégie servira alors de guide d'aménagement et de gestion, d'outils de pédagogie et de communication pour produire des résultats concrets à court et long terme.

Après un comité de pilotage en avril avec les services de la Ville, la stratégie paysagère et écologique est présentée lors d'une réunion de lancement le 14 avril 2015, devant les membres des conseils de quartier, du conseil des seniors et des associations Espace et des jardins partagés, intéressés par le projet.

- A noter la création de nouvelles pistes cyclables doit être bien pensée, dans une ville traversante et bénéficiant d'un réseau de bus complexe.

- Bilan des questions-réponses

126 questions ont été formulées par les habitants de Bécon auprès des services de la Ville dont 88% à ce jour ont trouvé une réponse (72% complètement et 14% partielles).

Ce bilan est positif en nombre et qualité même si des réponses sont difficiles à apporter parfois en raison de la nature des points soulevés, de la complexité des sujets associant différents acteurs.

- Un temps d'échanges avec les habitants est ensuite proposé.

La séance est levée à 22h20.

Monsieur Hervé de COMPIEGNE
Adjoint au Maire
Délégué au quartier Bécon

Madame Marie-Pierre LIMOGES
1^{ère} adjointe au Maire
Déléguée à la démocratie locale
et à la Ville numérique

Monsieur Gautier GALET
Conseiller de quartier Bécon
Secrétaire de séance